



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES



Conférence

30e anniversaire de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

Mardi 25 octobre 2022

9h – 18h30

Inscription obligatoire : invitations@afnu.fr

Retransmission en direct sur  YouTube

CRDH | PARIS HUMAN
RIGHTS CENTER

**Centre Panthéon
Salle des Conseils**
12 place du Panthéon, Paris 5e

PROGRAMME

9h – 9h30

Ouverture

Olivier de Frouville, directeur du CRDH

Bernard Miyet, président de l'AFNU

Franco Frattini, président de la SIOI, président du Conseil d'État italien

Emmanuela d'Alessandro, ambassadrice d'Italie en France

Volker Türk, haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme *(tbc)*

9h30 – 11h

Les dynamiques juridiques

*sous la présidence d'**Olivier de Frouville**, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas,
directeur du CRDH, membre du Comité des disparitions forcées*

De la Déclaration de 1992 à la Convention de 2006

Tullio Scovazzi, professeur à l'Université de Milan-Bicocca

Nature juridique et portée de la Déclaration 30 ans après

Gabriella Citroni, vice-présidente du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Les conflits armés : personnes disparues et disparitions forcées

Giuseppe Nesi, professeur à l'Université de Trente

La consécration du rôle des victimes, prévention, protection, réparation

Emmanuel Decaux, professeur émérite à l'Université Paris-Panthéon-Assas,
ancien président du Comité des disparitions forcées, vice-président de l'AFNU

Débats et pause-café

11h30 – 13h

Les convergences organiques

*sous la présidence de **Gabriella Citroni**, vice-présidente du
Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires*

La coopération du Groupe de travail avec le Comité des disparitions forcées

Ugo Cedrangolo, secrétaire du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

La synergie du Comité des disparitions forcées avec les autres instances onusiennes

Albane Prophette, secrétaire du Comité des disparitions forcées

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Guido Raimondi, ancien président de la CEDH, président de la chambre sociale
de la Cour de cassation italienne

La contribution politique du Conseil de l'Europe

André Gattolin, sénateur, rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Débats et pause déjeuner

14h30 – 16h

Les défis substantiels

*sous la présidence d'**Emmanuel Decaux**, professeur émérite à l'Université Paris-Panthéon-Assas,
ancien président du Comité des disparitions forcées, vice-président de l'AFNU*

Le pouvoir de guérison de la justice : réparation et résilience des victimes

Maria Giovanna Bianchi, ancienne secrétaire du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et du Comité des disparitions forcées

La lutte contre l'impunité, crimes du passé et crimes du présent

Juan-José Lopez Ortega, membre du Comité des disparitions forcées

Les limites de la coopération judiciaire internationale

Aurélia Devos, magistrate, ancienne vice-procureur du Parquet de Paris
chargée de la section des crimes contre l'humanité

L'interdiction de la disparition forcée comme norme de *jus cogens*

Hugo Relva, conseiller juridique d'Amnesty International

Débats et pause-café

16h30 – 18h

Table ronde : pour une nouvelle stratégie

*modérée par **Franco Frattini**, président de la SIOI, président du Conseil d'État italien*

Claire Callejon, chercheuse associée au CRDH, *Convention against Enforced Disappearances Initiative*

Benoît Chamouard, sous-directeur des droits de l'homme, Direction des affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Andrej Matić, conseiller juridique, Service européen pour l'action extérieure

Nassera Dutour, présidente de la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées

18h – 18h30

Conclusions

Rosario Salvatore Aitala, juge à la Cour pénale internationale

Olivier de Frouville, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directeur du CRDH,
membre du Comité des disparitions forcées

Plan d'accès (centre Panthéon)

Salle des conseils : Aile Soufflot > Escalier M > 2^d étage > Gauche

